

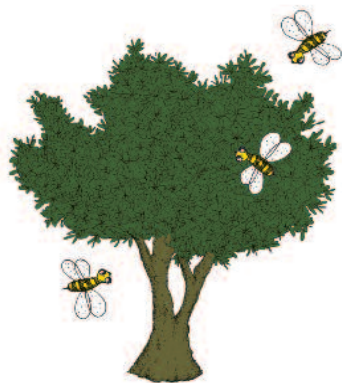
Municipales 2014

LES FICHES « RÉALISATIONS DES ÉLU/ES MUNICIPAUX » DE LA FEVE

LILLE

Un plan en faveur de la biodiversité

PAR CYRILLE PRADAL,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ, VILLE DE LILLE



S'appuyer sur une dynamique collective et citoyenne pour rendre la ville de Lille accueillante, verte et agréable à vivre : c'est l'état d'esprit qui prévaut pour le plan biodiversité à Lille.

Engagée depuis 2003, cette politique a permis à la Ville de devenir en 2012 la capitale française de la biodiversité.

Récit d'un changement de pratiques et de philosophie avec Cyrille Pradal, élu écologiste.

LA BIODIVERSITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

La biodiversité mondiale est en danger : c'est sur ce constat lourd en conséquences que s'appuie l'initiative municipale. Comme 80 % de la population française est citadine, l'espace urbain devient dès lors un champ stratégique à investir afin d'agir pour inverser la tendance. **Cyrille Pradal**, élu EELV conseiller délégué : « la population ne théorise pas forcément comme des militants écologistes peuvent le faire. Pour remettre de la biodiversité au centre des préoccupations, nous avons encouragé la demande citoyenne pour réinvestir l'espace urbain. Accueillir la nature en ville améliore le cadre de vie et participe à la réconciliation des citadins avec la beauté et l'utilité de la nature. »

Le travail a démarré il y a maintenant dix ans, avec une approche résolument écologiste. Parmi les initiatives qui ont pu être mises en place :

- **Partenariats riches et soutiens du réseau associatif :** par exemple « Natura-lille/Natureville » qui regroupe une quinzaine d'associations et les services municipaux. Ce réseau pour la biodiversité en milieu urbain est à l'origine d'une dynamique très forte : plus de 200 animations autour de la nature sont proposées chaque année (*Festival de l'abeille, Semaine de la nature, le Jour de la nuit...*).
- **Mise en place d'outils participatifs** comme les « observatoires » qui permettent à chaque habitant de recenser les éléments de la faune et la flore qui occupent son environnement.
- **Soutien aux projets innovants :** C'est par exemple, la création de « Jardins

de biodiversité » dans les crèches, pour sensibiliser les enfants, mais aussi leurs parents et le personnel des crèches. Ces ateliers de reconnaissance et de construction autour de la nature sont des moments forts de partage de connaissances et d'échanges autour de la biodiversité urbaine. Citons aussi en 2009 la création d'un rucher école dans le cadre de la politique menée en faveur de la sauvegarde des abeilles.

Le plan Biodiversité se décline sur 5 axes clés :

- Connaître pour faire connaître
- Transmettre et mobiliser
- Aménager
- Étudier
- Évaluer et communiquer

si j'étais Maire

Cyrille PRADAL : « Si les écologistes avaient toutes les manettes au sein de la collectivité municipale, la biodiversité – comme le climat – pourrait être le cœur même de toutes les politiques développées. Aujourd'hui, les apports concrets du plan biodiversité ne tiennent qu'à la volonté de la Municipalité d'investir ce secteur. Rien n'est donc acquis durablement. Cette période de crise budgétaire est particulièrement éclairante sur la restriction des budgets liés à ces thèmes.

Les écologistes imagineraient bien une intégration de la thématique comme clé d'entrée à tout projet d'aménagement, de réhabilitation, de construction..., et déclinaison de la biodiversité sur toutes les actions: manifestations, travaux, alimentation, éducation... Tout cela avec une structuration adaptée d'animation, de suivi et d'évaluation.

Penser la biodiversité est un véritable atout pour l'amélioration du quotidien (santé, culture, tourisme...). Lorsque les habitant/es comprennent les enjeux et les impacts sur leur vie quotidienne, tous participent d'autant plus activement à la mise en place d'un cadre de vie plus respectueux de la nature, à l'exemple des villes en transition. Cela nécessite néanmoins une volonté politique forte et des budgets qui suivent pour mettre en œuvre cette démarche. »

Aller plus loin

Il est possible de retrouver les projets cités ci-dessus sur le site de la Mairie de Lille :

http://www.mairie-lille.fr/cms/accueil/cadre-vie/parcs-jardins-promenades-lille/agir-pour-la-nature/verdissez-facades_1

<http://www.mairie-lille.fr/cms/accueil/cadre-vie/parcs-jardins-promenades-lille/jardins-habitants>

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER : le rucher école, le programme des événements Nature en Ville

De nombreux articles sont également disponibles sur la page du site EELV Lille de la délégation de Cyrille Pradal :

<http://lille.eelv.fr/category/economie-deau-zoo-ferme-pedagogique-apiculture-urbaine-cyrille-pradal/>

La démarche lilloise en cinq étapes

Pour mettre en place les différents plans pour la biodiversité dans la ville, les élu/es ont travaillé en priorité sur les notions suivantes :

- **La sensibilisation des élu/es, des personnes travaillant dans les services.**
- **L'importance d'être concret pour convaincre :** la mise en place d'une gestion écologique des parcs et jardins puis la labellisation écologique de ces derniers. Cette montée en compétence a été rendue possible pour partie par l'embauche en 2003 d'un écologue par la Ville.
- **Travailler dans la transversalité :** il s'agissait d'élargir les champs de la biodiversité au-delà des parcs et des jardins, de l'étendre à tous les champs politiques de la Ville (*urbanisme, logement, crèches et écoles, cantines scolaires etc.*). Pour cela, des réunions ont été organisées avec chaque élu/e de la ville concernés. La problématique biodiversité est un des 6 axes de l'Agenda 21 lillois. Des outils communs de suivi et de co-pilotage ont été mis en place dans le cadre du Plan lillois pour la biodiversité.
- **Planifier pour modifier durablement la Ville :** notamment en urbanisme sur les nouveaux quartiers, mais surtout en engageant la trame verte, bleue et noire de la Ville avec une stratégie opposable à terme au PLU (*étude en phase de lancement*).
- **Sensibiliser et mobiliser les citoyens :** mise en place d'opération destinées au grand public, comme « Verdissons nos murs », un dispositif gratuit qui propose aux lillois de végétaliser leur façade. Depuis 2003, la Ville a réinvesti cette opération en végétalisant les bâtiments municipaux et propose depuis 2009 aux Lillois une prime pour végétaliser les toitures. Autre exemple, la Ville propose dans le cadre de sa politique en faveur de l'apiculture en milieu urbain un rucher école ouvert à tous et l'installation d'apiculteurs dans ces parcs.



Cyrille Pradal

CONSEILLER DÉLÉGUÉ, VILLE DE LILLE

ECONOMIE D'EAU, ZOO & FERME PÉDAGOGIQUE, APICULTURE URBAINE.

cpradal@mairie-lille.fr

[PUBLINFORM]



la formation des élu/es est assurée par le Cédis
www.cedis-formation.org